

Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord

2011/2756(RSP) - 23/01/2012

Le Conseil a débattu des événements en Syrie et a adopté des **conclusions** à ce sujet. Il a exprimé à nouveau la préoccupation que lui inspirent la détérioration de la situation et les **violations généralisées et systématiques des droits de l'homme**. En réaction, le Conseil a **renforcé les mesures restrictives** adoptées par l'UE à l'encontre du régime syrien. Il a également demandé **que le président Assad se retire immédiatement** pour permettre une transition pacifique et démocratique.

L'UE s'est félicitée de la résolution de la Ligue des États arabes en date du 22 janvier et de son initiative visant à obtenir le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies dans la recherche d'une solution politique.

Vivement préoccupée par l'absence de coopération des autorités syriennes, l'UE leur a demandé de **se conformer totalement au plan d'action de la Ligue des États arabes** et de respecter les engagements pris à cet égard, de faire cesser complètement les violences exercées contre la population civile, de libérer les prisonniers politiques, de retirer les troupes, les chars et les armes présents dans les villes, et de permettre aux observateurs indépendants et aux médias de se déplacer sans entrave en Syrie et de rendre compte librement de la situation dans le pays.

L'UE poursuivra sa politique consistant à imposer de nouvelles mesures à l'encontre du régime, et non de la population civile, **tant que la répression se poursuivra**. À l'issue de l'évaluation de la situation réalisée par les États membres de l'UE, la liste des personnes désignées qui se sont dissociées de la politique répressive du régime sera réexaminée. L'UE a invité la communauté internationale à se joindre aux efforts qu'elle déploie pour s'attaquer aux responsables de la répression violente et à ceux qui y sont associés ainsi qu'aux personnes qui soutiennent le régime ou qui en tirent avantage.

L'UE a réaffirmé son **soutien à la population syrienne** et encouragé l'opposition syrienne à ne ménager aucun effort pour renforcer la coordination concernant la voie à suivre pour garantir une **transition ordonnée de la Syrie vers un État démocratique**, stable, qui assure une participation ouverte à tous et garantisse les droits des minorités. Elle soutient les efforts déployés par la Ligue des États arabes à cet égard.

L'UE s'est félicitée que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies ait créé un mandat de Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Syrie. Elle a rappelé les principales conclusions du rapport de la commission d'enquête indépendante, selon laquelle des **crimes contre l'humanité** pourraient avoir été commis dans le pays. L'UE attend avec intérêt le prochain débat que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies consacrera à la Syrie, le 12 mars 2012.